

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Pour la partie micro-enseignement : Mise en pratique de l'acte d'enseigner au moyen d'un jeu de rôle.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : Trois séances sont consacrées à la présentation d'un programme de cours et l'analyse de séquences de cours « types ». Une séance est destinée au travail réflexif sur les grilles d'évaluation. Deux séances portent sur différents types de pédagogie alternative (classe inversée, enseignement à distance, enseignement hybride, etc.).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Pour la partie micro-enseignement : AA1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant. AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. AA2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. AA3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. AA3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale[1].</p> <p>-----</p> <p>[1] Selon le programme disponible https://uclouvain.be/prog-2018-ecge2a-cours_acquis_apprentissages</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Dans la mesure du possible, deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire et l'animation d'un débat.</p> <p>Le micro-enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. Le visa s'acquiert par la prestation de deux leçons et la présence à toutes les séances programmées ainsi que la remise d'un travail écrit, de réflexion sur ses prestations.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque étudiant produit une séquence de leçons (de 8 à 12 heures de cours) qui sera effectivement prestée, si les conditions sanitaires le permettent, conformément aux décisions des autorités sanitaires, lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences sociales qui constitue l'examen du cours de didactique en janvier. • La séquence comportera : <ul style="list-style-type: none"> • Une fiche de présentation (disponible sur Moodle), • Le scénario méthodologique complet et précis, • Le dossier du professeur (le dossier « élèves » complété des réponses), • Éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p><u>Le travail est présenté obligatoirement en fin de premier quadrimestre.</u> La note d'examen ne sera acquise qu'à condition que la partie micro-enseignement soit validée par Madame Detry.</p> <p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Le micro-enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 8 étudiants (selon les effectifs), toutes prestations comprises. La présence à toutes les séances prévues, la présentation de deux leçons et la remise du travail écrit permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe sera organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet, août ni septembre, il n'y a donc pas de seconde session possible pour cette partie du séminaire.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les séquences de cours seront élaborées de manière anticipée (le stage se déroule au deuxième quadrimestre). • La présence au séminaire (présentiel ou distanciel) est obligatoire. • Le travail sera obligatoirement remis à la fin du premier quadrimestre. <p>Il n'est pas possible de représenter ce travail à la session de juin mais bien en septembre.</p>
--	---





Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Etant donné la situation liée à l'épidémie de Covid 19 et conformément aux recommandations des autorités sanitaires, les deux premières séances seront dispensées en présentiel avec un nombre de participants réduit au maximum. Les deux dernières séances seront dispensées en distanciel permettant ainsi aux étudiants de tester l'apprentissage à distance. En fonction de l'évolution de la situation, toutes les séances pourront basculer en mode distanciel, via la plateforme Teams.</p> <p>L'étudiant-enseignant présente deux leçons de 15 minutes, une en présentiel, une en distanciel, les séquences sont filmées et analysées.</p> <p>Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, les participants discutent de la leçon et soulèvent les points forts, les points faibles ainsi que les pistes de remédiation sur base d'une grille d'observation. Le responsable du séminaire effectue la même démarche.</p> <p>La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, des observateurs et les suggestions d'amélioration.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p><u>Code vert</u> : Toutes les séances seront dispensées en présentiel dans un auditoire avec l'ensemble des étudiants.</p> <p><u>Code jaune</u> : Sous réserve d'obtenir les auditoires ad hoc, seules les deux séances consacrées à la classe inversée et aux méthodes pédagogiques hybrides seront assurées en présentiel avec l'ensemble des étudiants répartis dans des endroits différents afin de respecter les normes sanitaires. Les autres séances seront dispensées à distance via la plateforme Teams.</p> <p><u>Code orange et code rouge</u>. Toutes les séances seront dispensées à distance via la plateforme Teams.</p> <p>Indépendamment de la façon dont le séminaire sera organisé (à distance ou en présentiel) , il s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à aider l'étudiant dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain. Les méthodes pédagogiques privilégiées seront l'exposé par un responsable du Segec, le débat et la réflexion de groupe, le travail sur les pédagogies alternatives, les pédagogies hybrides, avec des acteurs de terrain.</p>
Contenu	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à un programme et une classe du secondaire.</p> <p>Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé (ou de débat, si possible).</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p><u>Une séance</u> (2h): Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme.</p> <p><u>Deux séances</u> (2X2h): Analyse d'une grille de préparation et de séquence de cours en formation historique et géographique, et formation sociale et économique.</p> <p><u>Une séance</u> (2h) : Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire et de la grille de validation de la farde de stage.</p> <p><u>Deux séances</u> (2X4h): Le concept de classe inversée ; les grands principes qui l'organisent, l'intérêt et les avantages de cette méthode, les dangers qu'elle présente, les problèmes rencontrés et les limites de cette pratique. Les méthodes hybrides d'enseignement, l'enseignement à l'aide du numérique, les défis techniques et pédagogiques.</p>
Ressources en ligne	Les ressources seront déposées sur Moodle.
Bibliographie	<p>Liste non exhaustive d'ouvrages disponibles en bibliothèque ESPO et de ressources disponibles sur internet et Moodle.</p> <p>Baumier-Klarsfeld A., « Réveiller le désir d'apprendre », Albin Michel, Paris, 2016.</p> <p>Chamberland G., Lavoie L. et Marquis D., 2011, 20 formules pédagogiques, Presse Universitaire du Québec.</p> <p>Dehaene S., « Apprendre ! », Editions Odile Jacob, Paris, 2018.</p> <p>Danièle Henuset D., Keymeulen R., Vanden Bernden P., « Guide pratique du prof. Enseigner avec plaisir et compétence(s) », Plantyn, 2012.</p> <p>Muller F., « Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant) », L'Étudiant, Paris, 2015.</p> <p>Zakhartchouk J-M, « Réussir ses premiers cours », ESF, Issy-les-Moulineaux, 2011.</p> <p>Fédération de l'enseignement secondaire catholique [FESeC], Programme de Sciences économiques, option de base. 2e et 3e degrés de l'enseignement général de transition, Bruxelles, FESeC, 2001.</p> <p>Fédération de l'enseignement secondaire catholique [FESeC], Formation sociale et économique. 3e degré Professionnel et Technique de Qualification. Humanités professionnelles et techniques, Bruxelles, FESeC, 2014.</p> <p>Ministère de la Communauté française [M. CfB], 2000, Compétences terminales et savoirs requis en sciences économiques et sciences sociales humanités générales et technologiques.</p>

Autres infos	<p>Préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise parfaite de la langue française orale et écrite, • maîtrise des notions et auteurs clés des différentes disciplines à enseigner, rigueur scientifique. <p>Acquis d'apprentissage : Pour la partie micro-enseignement : AA1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant. AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. AA2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. AA3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. AA3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement</p>
Faculté ou entité en charge:	AGES

Force majeure

Méthodes d'enseignement	<p>Pour la partie micro-enseignement : Etant donné la situation liée à l'épidémie de Covid 19 et conformément aux recommandations des autorités sanitaires, les séances seront dispensées en présentiel avec un nombre de participants réduit au maximum. En fonction de l'évolution de la situation, les séances pourront basculer totalement en mode distanciel, via la plateforme Teams. L'étudiant-enseignant présente deux mini-leçons de 15 minutes, la première séquence est filmée. Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, les participants discutent de la leçon et soulèvent les points forts, les points faibles ainsi que les pistes de remédiation sur base d'une grille d'observation. Le responsable du séminaire effectue la même démarche. La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, des observateurs et les suggestions d'amélioration.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : <u>Code orange et code rouge.</u> Toutes les séances seront dispensées à distance via la plateforme Teams. Indépendamment de la façon dont le séminaire sera organisé, il s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain. Les méthodes pédagogiques privilégiées seront l'exposé par un responsable du Segec, le débat et la réflexion de groupe, le travail sur les pédagogies alternatives et l'enseignement hybride, avec des acteurs de terrain.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour la partie micro-enseignement : Deux exercices porteront sur une aptitude de base : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire. Le micro-enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. Le visa s'acquiert par la prestation de deux mini-leçons et la présence à toutes les séances programmées ainsi que la remise d'un travail écrit, de réflexion sur ses prestations. Ce travail écrit consiste en un retour réflexif de trois pages sur l'expérience en micro-enseignement. Il doit être remis, par mail, au formateur qui a pris en charge l'étudiant durant les séances, selon la grille transmise via Moodle, pour le dernier jour de la session de janvier 2021.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : Soit l'étudiant produit une séquence de leçons (de 8 à 16 heures de cours) qui sera effectivement prestée, si les conditions sanitaires le permettent, conformément aux décisions des autorités sanitaires, lors d'un stage qui se déroulera après janvier, à l'exception de la séquence en sciences sociales qui constitue l'examen du cours de didactique en janvier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La séquence comportera : <ul style="list-style-type: none"> • Une introduction, • Le scénario méthodologique complet et précis, • Le dossier du professeur (le dossier « élèves » complété des réponses, l'évaluation avec le corrigé et la grille, une bibliographie), • Éventuellement les annexes au dossier de l'élève.

	<p>Dans ce cas, l'étudiant rend la séquence trois semaines avant le début du stage ou à la session de juin ou de septembre 2021. Si le travail est remis en juin ou septembre 2021, je tiendrais compte du fait que les conditions ne seront pas identiques (le stage aura eu lieu, l'étudiant aura bénéficié de plus de conseils, aura l'occasion d'améliorer sa séquence) aussi, a priori, la production devrait être meilleure.</p> <p>Soit l'étudiant produit une séquence de leçons de 8 heures de cours, indépendamment de son stage. Dans ce cas, l'étudiant me contacte par mail pour recevoir son thème et rend sa séquence en juin ou septembre 2021. La séquence comportera les mêmes chapitres.</p> <p>La note d'examen ne sera acquise qu'à condition que la partie micro-enseignement soit validée.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Le micro-enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 8 étudiants (selon les effectifs), toutes prestations comprises. La présence à toutes les séances prévues, la présentation de deux mini-leçons et la remise du travail écrit permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe peut être organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet, août ni septembre, il n'y a donc pas de seconde session possible pour cette partie du séminaire.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir le dispositif dans "mode d'évaluation"

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	4		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		
Master [120] en sociologie	SOC2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	4		